Dépôts sauvages

Chaque année, la ville de Carrières-sur-Seine mène des dizaines d’interventions de retrait de dépôts sauvages sur son territoire. Outre la dégradation des paysages, cet acte d'incivisme a pour effet de polluer les sols et les eaux, d'attirer des rats et des insectes, ou encore d'être à l'origine de nuisances olfactives et de dangers sanitaires.

Que sont les dépôts sauvages ?

Les dépôts sauvages résultent d’actes d’incivisme de particuliers, d'artisans ou d'entreprises se caractérisant par l'apport illégal de déchets, pour s'en débarrasser à moindre coût, sur le domaine public.

La réglementation européenne considère les dépôts sauvages comme un abandon ou une élimination incontrôlée de déchets (article 36 de la directive 2008/98/CE).

Un acte d'incivisme interdit et puni par la loi

Le code de l'environnement interdit d'abandonner ses déchets, de les brûler et de déverser ou de laisser couler les matières susceptibles de polluer les eaux et les sols.
La Ville de Carrières-sur-Seine interdit le dépôt d'ordures ou de déchets de quelque nature que ce soit sur son territoire.
L'abandon de déchets sur la voie publique est un délit puni d'une amende allant de 150 à 1 500€.

Que faire de vos objets et matériaux encombrants ?

Collecte des encombrants : la collecte des encombrants a lieu le 1er, 2e ou 3e mercredi du mois selon votre secteur.
Sont acceptés : les petits meubles, matelas, petite ferraille, bois, gros cartons d'emballages.

Signalez des dépôts sauvages

Les Services Techniques de la Ville se déplacent régulièrement sur les sites identifiés comme étant les plus touchés par ce fléau.
Si vous constatez des dépôts sauvages, n'hésitez pas à le signaler auprès du Centre Technique Municipal (coordonnées ci-dessous).
Les déchets seront retirés entre 24 et 48h et emmenés en déchetterie par les agents de la ville.

Documents
arrêté sur les dépôts sauvages
Liens utiles
La déchetterie du Sitru
Calendrier des collectes
Contact

Centre Technique Municipal
22, rue des Cailles
01 39 57 15 45
dst@carrieres-sur-seine.fr